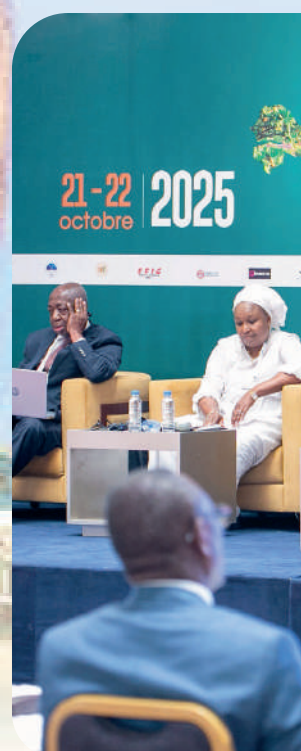




RAPPORT GÉNÉRAL

21 > 22 OCTOBRE 2025
CENTRE DE CONFÉRENCE MAHATMA
GHANDI DE NIAMEY - NIGER



Sommaire

1- Note introductive et justification	03
2- Présentations des panels et des panélistes	04
3- Synthèse des travaux	11
4. Contenu des communications	12
4.1. Panel d'ouverture	13
4.2. Panel N°1	18
4.4. Panel N°2	24
4.5. Panel N°3	30
4.6. Panel N°4	36
4.7. Panel N°5	36
5. Conclusions des travaux	47
6. Déclaration de Niamey des experts-comptables de l'UEMOA	49
Annexes	51

1. Note

introductive et justification

L'expert-comptable, en tant que tiers de confiance, a un rôle de conseil aux entreprises au-delà de la comptabilité, d'expertise en matière financière, fiscale ou juridique. En effet, l'expert-comptable joue donc un rôle significatif dans le développement de l'entreprise et demeure le partenaire clé du dirigeant, qu'il accompagne dans ses prises de décisions et dans la compréhension de l'impact de celles-ci.

L'Afrique de l'Ouest et particulièrement les pays de l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) se caractérisent par un taux élevé de petites et moyennes entreprises (PME) parmi les entreprises légalement déclarées. La moyenne de l'espace est de 80% de PME constituant les entreprises officielles et déclarées. Créée le 10 janvier 1994 par huit (8) pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ayant en commun l'usage d'une monnaie, le Franc CFA et partageant un espace géographique, l'UEMOA regroupe aujourd'hui une population de plus de 140 millions d'habitants.

C'est dans ce contexte que les experts-comptables de l'UEMOA ont décidé de conjuguer leurs efforts en vue de créer une synergie pour consolider leur profession ainsi qu'améliorer le développement économique de l'espace.

Ainsi, après la mise en place des Ordres nationaux et l'instauration d'un diplôme régional d'expertise comptable et financière (DECOFI), l'espace a initié l'organisation d'un congrès régional des experts-comptables de l'UEMOA.

Après les éditions d'Abidjan, de Dakar, de Cotonou, de Bamako, de Ouagadougou, et de Lomé, c'est autour de Niamey (Niger) d'accueillir le 7ème congrès des experts-comptables de l'UEMOA.

Cette 7ème édition du Congrès des Experts-Comptables de l'UEMOA, tenue à Niamey les 21 et 22 octobre 2025, a constitué un événement majeur pour la profession comptable de notre espace communautaire et particulièrement pour la profession comptable nigérienne.

Placée sous le thème central « **Compétences de demain : formation, spécialisation et adaptation aux changements** », décliné en six (6) Panels brillamment animés par d'éminents intervenants, cette édition a réuni des professionnels comptables, des universitaires et étudiants, des représentants des institutions régionales et internationales, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

A travers son thème central et les différentes problématiques qui en découlent, ce 7ème Congrès visait principalement à :

- **analyser les mutations en cours dans l'environnement de la profession comptable à l'ère des technologies innovantes ;**
- **identifier les compétences clés requises pour les métiers de demain ;**
- **promouvoir la spécialisation et la formation continue comme leviers de compétitivité ;**
- **renforcer la coopération régionale et institutionnelle entre les Ordres membres de l'UEMOA ;**
- **valoriser le rôle de la profession comptable dans la gouvernance économique régionale ;**
- **offrir un cadre de rencontre et de partage d'expériences entre professionnels, institutions et partenaires.**

Ce Congrès a réuni plus de 300 participants issus des États membres de l'UEMOA, des Ordres partenaires d'Afrique et d'Europe, des institutions régionales et instances comptables internationales.

Les congressistes sont venus des pays ci-après : Afrique du Sud, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo et Tunisie. En outre, il y a eu une présence remarquée des autorités nigériennes et une forte mobilisation de la jeunesse comptable : Experts-Comptables stagiaires de l'UEMOA, jeunes diplômés et étudiants.

L'organisation de ce congrès a été marquée par trois (3) principales innovations :

- un séminaire précongrès, organisé sous l'égide de la PAFA au profit des femmes et étudiantes de la filière d'expertise comptables ;
- un panel d'ouverture ;
- des panels animés conjointement par des panélistes francophones et anglophones.

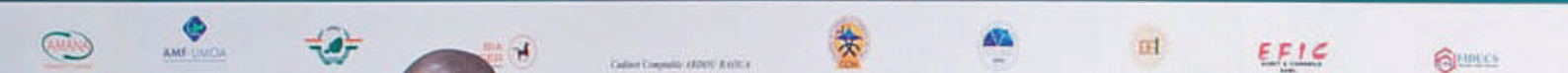
Le présent rapport rend compte de la substance des débats ayant eu lieu au cours de ce congrès de Niamey.





7^{ème} CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES DE L'UEMOA

21-22
octobre | 2025



2. PRÉSENTATION DES PANELS



ONECCA NIGER
Centre National des Experts Comptables et des Contrôleurs de l'Etat du Niger

7ème CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES DE L'UEMOA

MARDI 21 OCTOBRE, 2025 - 11H30 À 12H45

PANÉLISTES

MOR DIENG
MODÉRATEUR
PRÉSIDENT ABWA

WALID BEN SALAH
PRÉSIDENT PAF

AMAR THIOUNE
CONFÉRENCIER PRINCIPAL
FONDATEUR INNOV EV & CONSULTING HOLDING

YAWO DJIDOTOR
PRÉSIDENT FIDEF

HASSANE SADI
REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE
LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

PANEL D'OUVERTURE

QUELS SONT LES PRINCIPAUX BESOINS EN TERMES DE FORMATION, DE COMPÉTENCES, D'ADAPTATION, DES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS DOMINÉ PAR LES TECHNOLOGIES INNOVANTES ?



ONECCA NIGER
ORDRE NIGÉRIEN DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES COMPTABLES OFFICIELS

**7^{ème} CONGRES
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE L'UEMOA**

MARDI 21 OCTOBRE, 2025 - 14H00 À 16H00

PANÉLISTES

YACOUBA TRAORÉ
MODÉRATEUR
PRÉSIDENT ONECCA BF

NICODÈME ADZRA
EXPERT-COMPTABLE,
ASSOCIÉ- GÉRANT EULYS SOLUTIONS,
SPÉCIALISTE SECTEUR PUBLIC

MAMOUR FALL
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL FIDEF

HARUNA YAHAYA
PRÉSIDENT ICAN NIGERIA

BOUBACAR BAIDARI
PROFESSEUR AGRÉGÉ, PRÉSIDENT
DE LA CREFECE

PANEL 1

**QUELLES SONT LES COMPÉTENCES REQUISES POUR LES
EXPERTS-COMPTABLES DE DEMAIN FACE AUX ÉVOLUTIONS DU MÉTIER ?**



ONECCA NIGER
Nigerien Association of Chartered Accountants

**7^{ème} CONGRES
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE L'UEMOA**

MARDI 21 OCTOBRE, 2025 - 16H30 À 18H00

PANÉLISTES

PASCAL GUEI - ECARÉ
MODÉRATRICE
PRÉSIDENTE OEC CI

SERGE ARMAND CODO
AVOCAT GÉNÉRAL PRÈS LA COUR
DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MOCTAR MAÏNASSARA
DAFMQ - AMF UMOA

ZUWAIRA T. KISHIMI
PRÉSIDENT ANAN NIGERIA

JEAN PAUL NENDIGUI
PRÉSIDENT ONEC TCHAD

PANEL 2

**LES PROGRAMMES DE FORMATION ET D'ACCRÉDITATION POUR RÉPONDRE
AUX NOUVEAUX DÉFIS DE LA PROFESSION (FORMATION INITIALE ET BESOINS FUTURS)**



ONECCA NIGER
Nigerien Association of Experts-Comptables (ONECCA Niger)

7ème CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES DE L'UEMOA

MERCREDI 22 OCTOBRE, 2025 - 09H00 À 10H30

PANÉLISTES

SOULEYMANE ALMOUNER
MODÉRATEUR
PRÉSIDENT ONECCA MALI

MOCTAR SAIDIL MOHAMED
CONSULTANT INTERNATIONAL

HELISY DAMIANO
DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
BUREAU DE LA BANQUE MONDIALE AU NIGER

PIERRE ABADIE
EC, ONECCA BURKINA FASO

HABASSO TRAORÉ
SECRÉTAIRE PERMANENT
DU DISPOSITIF SYSCOA
COMMISSION DE L'UEMOA

PANEL 3

**L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES DANS UN MONDE DIGITALISÉ :
IMPACT DE L'IA ET DE L'AUTOMATISATION SUR LES COMPÉTENCES**



ONECCA NIGER
Ordre National des Experts Comptables de l'Union des Experts du Niger

7ème CONGRES
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE L'UEMOA

MERCREDI 22 OCTOBRE, 2025 - 11H00 À 13H00

PANÉLISTES

FAFAVI MARTINE ACODIO
MODÉRATRICE
PRÉSIDENTE ONECCA TOGO

FATI IRO
EXPERT-COMPTABLE, ONECCA NIGER

ABOURAZAKHE ABANI
COORDINATEUR WURI NIGER

HAMADOU TINI
ASSOCIÉ FORVIS MAZARS SÉNÉGAL

DRISSA KONÉ
EXPERT COMPTABLE,
PAST PRÉSIDENT OEC CI

PANEL 4

LA PROFESSION COMPTABLE FACE AU DÉFI DU RENOUVELLEMENT DES
COMPÉTENCES ET DE RECOMPOSITION DES ÉQUIPES DANS UN MONDE DIGITALISÉ :
QUELS SONT LES NOUVEAUX LEVIERS POUR LA GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES DU CABINET ?

ONECCA NIGER
Organisation des Experts Comptables et des Professions de l'UEMOA

**7^{ème} CONGRES
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE L'UEMOA**

MERCREDI 22 OCTOBRE, 2025 - 14H30 À 16H00

PANÉLISTES

SERGE MENSAH
MODÉRATEUR
PRÉSIDENT ONECCA BÉNIN

ABDOULAYE TALL
EXPERT COMPTABLE - BOAD

AUGUSTINE ADDO
PRÉSIDENT ICAG GHANA

FATOUMATA SIDIBÉ
PAST PRÉSIDENT ONECCA MALI

NOUHOU TARI
PAST PRÉSIDENT ONECCA NIGER

PANEL 5

**L'ÉTHIQUE ET LA RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL COMPTABLE
DANS UN MONDE DOMINÉ PAR LES TECHNOLOGIES INNOVANTES.**

3. Synthèse des travaux



Après le séminaire précongrès organisé le 20 octobre 2025, sous l'égide de la PAFA, au profit des femmes de la profession, les travaux du Congrès ont débuté avec la cérémonie d'ouverture, le 21 octobre 2025, présidée par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge du budget.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs allocutions :

- Le mot de bienvenue du Président du Comité d'Organisation, qui a salué la mobilisation des participants venus nombreux ;
- Le discours du Président de l'ONECCA Niger ;
- Le discours du Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Niger ;
- Le discours de la Présidente du Conseil Permanent de la Profession Comptable (CPPC) ;
- Le discours du Président de l'ABWA (Association of Accountancy Bodies in West Africa) ;
- Le discours du Président de la PAFA (Pan African Federation of Accountants) ;
- Enfin, l'ouverture officielle du Congrès, prononcée par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge du budget, qui a réaffirmé le rôle clé de la profession comptable dans la transparence financière et la performance économique.

Les trois jours du congrès ont été marqués par la tenue de plusieurs panels et des expositions de partenaires institutionnels.

Animés par d'éminents experts, universitaires et praticiens, les panels ont abordé les principales problématiques suivantes :

- le rôle et la place de la femme dans le métier ;
- l'évolution des métiers comptables face à la digitalisation ;
- la place de la spécialisation dans la valorisation des parcours professionnels ;
- le rôle des Ordres dans la promotion de la formation continue ;
- l'adaptation de la profession aux exigences des économies en mutation technologiques ;
- briser les barrières et impulser le changement ;
- les compétences requises pour les experts-comptables de demain face aux évolutions du métier ;
- les programmes de formation et d'accréditation pour répondre aux nouveaux défis de la profession : **formation initiale et besoins futurs** ;
- l'évolution des compétences dans un monde digitalisé : impact de l'intelligence artificielle et de l'automatisation sur les compétences ;
- la profession comptable face au défi du renouvellement des compétences et de la recomposition des équipes dans un monde digitalisé ;
- l'éthique et la responsabilité du professionnel comptable dans un monde dominé par les technologies innovantes.

4. Contenu des communications

Six panels ont été animés au cours de ce 7ème Congrès des Experts-comptables de l'UEMOA tenu à Niamey, en plus du séminaire précongrès organisé la veille en partenariat avec la PAFA.

La synthèse des communications des panélistes et des débats avec les congressistes se présente comme suit :

25



CENTRE IN
MAHATMA

THÈME :
COMPÉTENC
ET ADAPTATI



4.

CONTENU
DES COMMUNICATIONS



4.2. Panel d'ouverture

Quels sont les principaux besoins en termes de formation, de compétences, d'adaptation, des économies en développement dans un monde de plus en plus dominé par les technologies innovantes ?



4. Contenu des communications

Six panels ont été animés au cours de ce 7ème Congrès des Experts-comptables de l'UEMOA tenu à Niamey, en plus du séminaire précongrès organisé la veille en partenariat avec la PAFA.

La synthèse des communications des panélistes et des débats avec les congressistes se présente comme suit :

4.1. Panel d'ouverture

Items	Détails
Titre du panel	Quels sont les principaux besoins en termes de formation, de compétences, d'adaptation, des économies en développement dans un monde de plus en plus dominé par les technologies innovantes ?
Nom des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Sani NAROUA  Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	12h 15mn
Heure fin	13h 45mn
Fonction des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Expert-comptable  Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Mor DIENG	Expert-comptable Président ONECCA Sénégal, Président de l'ABWA Modérateur	ONECCA Sénégal ABWA
Conférencier principal	Amar THIOUNE	Fondateur de Innov EV & Consulting Holding Conférencier principal	Innov EV & Consulting Holding
Intervenant 2	Walid BEN SALAH	Président OEC de Tunisie, Président de la PAFA	OEC Tunisie PAFA
Intervenant 3	Yawo DJIDOTOR	Président de la FIDEF, de la CNPC-OHADA, Vice-Président de la CREFECF, Past Président CPPC et de l'ONECCA TOGO	FIDEF CNPC-OHADA CREFECF
Intervenant 4	Hassane SADI	Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances	MEF

Objectif de la session

L'objectif de cette conférence panel est de discuter de manière globale de la thématique du 7ème congrès, « comment adapter les compétences aux évolutions technologies et changements structurels quel le monde subit ».

4. Contenu des communications

Narratif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention de quatre **(04) panélistes**, intervention modérée par M. **Mor DIENG, Président de l'ABWA**.

Le modérateur a tout d'abord rappelé les 3 axes du panel, à savoir :

- **Comment adapter nos institutions et nos formations ;**
- **Comment faire de la technologie une opportunité de progrès ;**
- **Comment préparer les talents de demain.**

Il a ensuite présenté les 4 panelistes avant de leur donner la parole.

De leurs interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention de

M. Amar THIOUNE (Innov EV & Consulting Holding)

Il a présenté de façon générale l'impact des nouvelles technologies sur la profession comptable.

Il a ainsi noté l'apport de ces technologies (l'IA, Block Chain) à la profession comptable pour la gestion et la réponse à donner aux attentes des clients.

Il a également souligné leur impact dans l'accompagnement des institutions financières comme les banques et les établissements financiers.

Il a ensuite évoqué les défis et les opportunités que nous offre cette transformation numérique en ces termes : ***comment les économies en développement peuvent-elles adapter leurs compétences et formations pour rester compétitives et inclusives dans ce monde dominé par le numérique?***

Parlant de la profession, il a évoqué l'impact de l'IA dans les cabinets en termes d'évolution et de transformation professionnelle dans le cursus.

Il a rappelé les rôles suivants des Experts-comptables :

- **Conseiller stratégique pour les entreprises**
- **Partenaire de confiance pour l'Etat**
- **Maillon de stabilité pour la société**

Des exemples concrets des transformations numériques ont illustré ses propos à savoir les cas du Rwanda, de la Banque Mondiale.

Il a souligné que l'avantage pour nos pays, c'est d'avoir cette capacité d'opérer ce saut technologique. Il demande aux professionnels de ne pas avoir peur de faire ce saut et d'avancer très rapidement (rôle proactif de l'EC), mais par étape en minimisant les risques d'exclusions pour les petites entreprises.

Il a conclu en insistant sur la nécessité d'aller ensemble dans le cadre de l'intégration régionale pour développer ces nouvelles technologies.

Intervention de

M.Walid Ben Salah (PAFA)

il a présenté les réponses de la faitière au niveau continentale pour préparer les talents d'aujourd'hui et de demain à s'adapter à l'évolution de la technologie et à être plus performants.

C'est ainsi qu'il a précisé que les rôles et objectifs de la PAFA est d'accompagner les professionnels d'expertise sur les continents africains afin d'améliorer le processus de formation, d'assurer une mobilité sur le continent africain, de promouvoir le partenariat dans le secteur et de renforcer les rôles des professionnels comptables dans le continent.

Il a ajouté que pour réussir la transformation numérique, en plus des compétences, il y'a aussi le besoin d'implication et de soutien des parties prenantes. Pour le faire, il faut partir d'un bon diagnostic. En partant de deux constats issus des divers rapports à savoir le déficit en compétences numériques et comptables et le déficit en infrastructures et politiques technologiques, il a formulé des recommandations axées sur trois principaux piliers :

- Organismes professionnels et cabinets comptables :
- Enseignement et formation continue :
- Autorités publiques.

Il a annoncé un nouveau rapport de l'IFAC intitulé « l'ouverture des portes », 6 principes demeurent pratiques pour améliorer l'accès aux qualifications comptables.

4. Contenu des communications

Questions & Réponses

Les échanges sont articulés autour des questions et réponses suivantes :

MAMOUR FALL – SÉNÉGAL

Comprendre par rapport aux dépôts des visas des EF au GUDEF et la plateforme, comment se matérialise la signature des experts comptables avant les dépôts.

Réponse

Il faut que l'administration soit équipée en outils technologiques pour que la liasse soit chargée sur la plateforme qui est signée par le professionnel d'expertise comptable.

LÉOCALDIE – COTE D'IVOIRE

Scandale de Deloitte en pleine digitalisation et IA confronté à un rapport plein d'erreurs et ont été condamnés avec la nouvelle génération. Comment vous pouvez détailler un peu plus par rapport à la formation ?

Réponse

il y'a une diligence à faire et c'est un travail qui doit être documenté.

PROFESSEUR BACHIR WADE SECRÉTAIRE PERMANENT DU DECOFI

Quelles solutions préconisez-vous pour une réflexion préalable à l'action avec la mise en place des groupes de réflexion ?

Réponse

Au niveau de l'UEMOA, un document de synthèse et de réflexion à l'endroit de ces autorités et permet d'initier les besoins auxquels on doit faire face qui peuvent impacter les formations.

Des réflexions et des pistes de solutions qui doivent verser dans les documents de synthèse et être adressées aux autorités compétentes.

Mbaye précise que la réflexion soit orientée vers les outils plus concrets et demande d'exemples plus concrets que les cabinets performants utilisent pour mieux orienter la digitalisation.

Ce forum ne peut pas répondre à toutes les solutions. La réflexion continue.

FRÉDÉRIC CODJIA – ONECCA BENIN

Quelle orientation générale faut-il donner au contenu méthodologie de l'analyse fonctionnelle, individuelle et organisationnelle des besoins en termes de formations, de compétences et d'adaptation.

Chafaatou LAOULY OUMAROU, étudiante au CEFEC Niger. *Est-ce qu'au niveau de la formation d'expertise UEMOA, OHADA, il y'a des curricula de formation.*

Réponse

Représentant du MEF, sur le Curricula

Au niveau de l'UEMOA 3 études ont été menées dans ce sens : sur les infrastructures et technologies. A travers le COFEB, un curricula a été déjà élaboré.

Aussi, quelques remarques ont été apportées par le public.

Le Président de l'ABWA précise qu'il est impératif de précipiter ce changement technologique au vu de tous les défis auxquels nous faisons face. Nécessité d'une digitalisation prudente et contrôlée des cabinets, d'où l'importance de ne pas se précipiter pour éviter les erreurs et problèmes.

Le président FIDEF, il ne faut pas aller vite, il y'a un fossé terrible entre les 2 blocs économiques. Il faut faire attention pour ne pas se casser la figure. Nous pouvons aller graduellement (réviser la formation de base)

Par ailleurs, **Mme Fatimata du Mali**, précise qu'il n'y a pas que la profession comptable qui doit s'adapter, les administrations aussi doivent se mettre à niveau. Il faut penser aux infrastructures de base, de télécommunications, d'énergie et de gaz.

Obliger de réglementer, de légiférer, travailler en amont, faire des manifestations d'intérêts et envoyer aux autorités et faire un dialogue permanent et cela qui va permettre de répondre aux difficultés.

Recommandations & conclusion finales

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été faites selon trois principaux piliers.

A l'endroit des organismes professionnels et des cabinets comptables

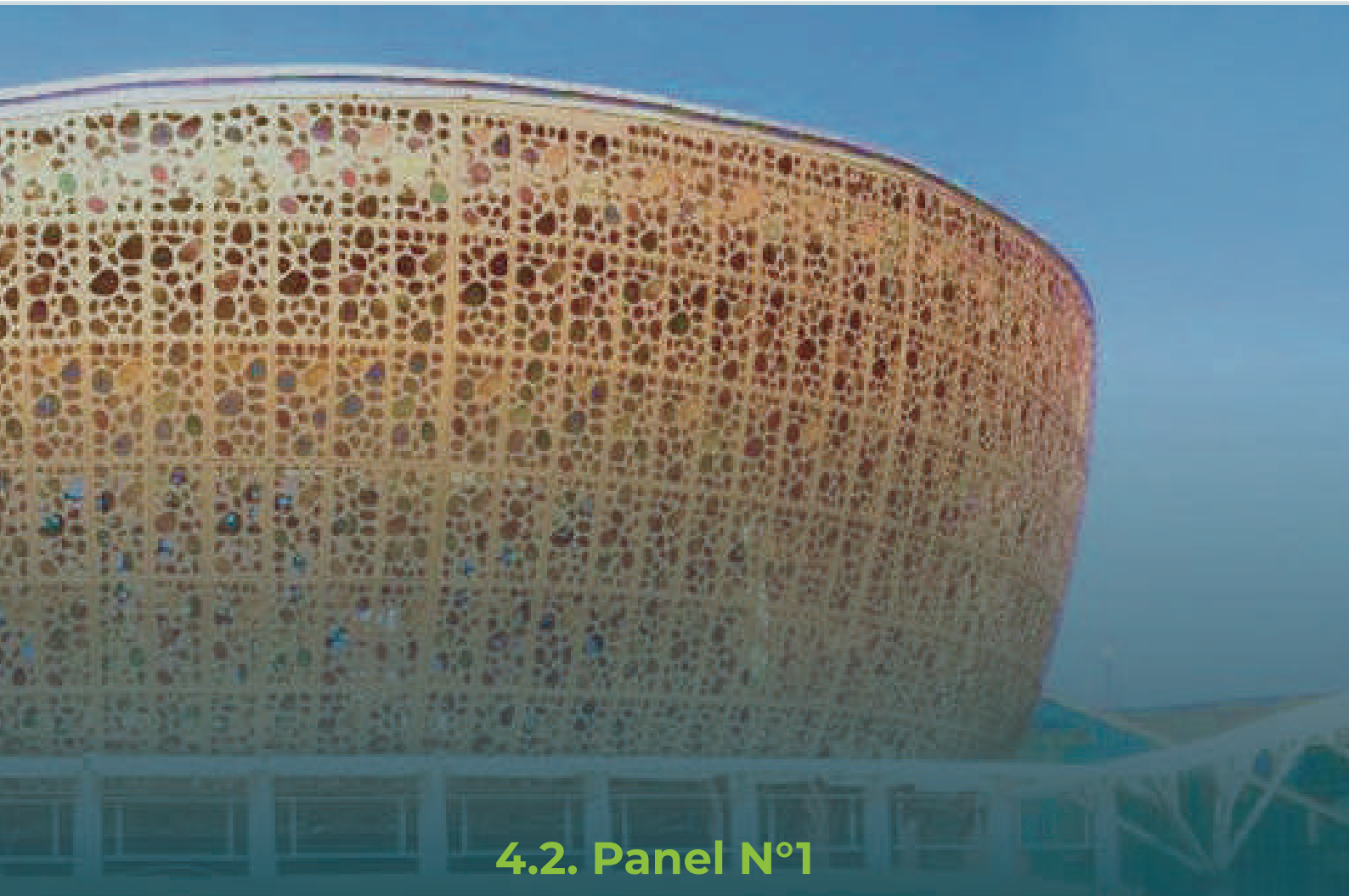
- o Intégration des programmes d'études numériques dans les formations (certification et formations continues) ;
- o Promotion de l'éthique basée sur le numérique en mettant à jour les codes de déontologies pour pouvoir responsabiliser sur tout ce qui est confidentialité des données, protection de l'information et utilisation responsable de l'IA ;
- o Promotion et inclusion de la transformation technologique à travers des mentorats ;
- o Accompagnement de nos dirigeants et échanger avec eux ;
- o Accompagnement de la profession à travers de partenariats ;
- o Adapter les compétences à la transformation numérique (Formations) ;
- o Maintien de la confiance, la transparence et traçabilité que les numériques offrent ;
- o Renforcement de l'intégration régionale ;

A l'endroit des établissements d'enseignement et de formation continue :

- o Réorganisation des programmes ;
- o Renforcement des capacités du corps enseignant ;
- o Adoption d'un modèle mixte d'apprentissage entre la théorie et la pratique ;
- o Développement des compétences relationnelles.

A l'endroit des autorités publiques

- o Orienter vers l'avenir à travers l'investissement sur les infrastructures numériques ;
- o Élaborer la stratégie nationale en matière des compétences numériques ;
- o Faciliter l'innovation technologique avec la protection des données et celle des consommateurs et de soutenir les organismes ;
- o Mettre les moyens pour booster l'utilisation des outils numériques ;
- o Mettre en place la réglementation pour encadrer et sécuriser ;
- o Pour jouer son rôle de coordination l'Etat mettra en réseau les différents acteurs y compris l'ONECCA et avoir des partenariats avec les institutions internationales ;
- o Inscrire dans son plan stratégique de refondation, des objectifs de digitalisation financière et inclure les indicateurs de suivi de performance ;
- o Intégrer les numériques dans les enseignements secondaires et supérieurs ;
- o Investir dans la formation du capital humain ;
- o Développer des offres de formations adaptées et inclusives pour les zones rurales souvent marginalisées.



4.2. Panel N°1

Quelles sont les compétences requises pour les experts-comptables de demain face aux évolutions du métier ?



4. Contenu des communications

4.2. Panel N°1

Items	Détails
Titre du panel	Quelles sont les compétences requises pour les experts-comptables de demain face aux évolutions du métier ?
Nom des rapporteurs	- Rapporteur 1 : Sani NAROUA - Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	15h30
Heure fin	17h35
Fonction des rapporteurs	- Rapporteur 1 : Expert-comptable - Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Yacouba TRAORE	Président ONECCA-BF Modérateur	ONECCA-BF
Intervenant 2	Boubacar BAIDARI	Professeur Agrégé en sciences de gestion Président de la CREFECF	CREFECF
Intervenant 3	Nicodème ADZRA	Expert-comptable Associé-Gérant EULYS Solutions Spécialiste du secteur public	EULYS SOLUTIONS
Intervenant 4	Haruna YAHAYA	Président ICAN Nigeria	ICAN
Intervenant 5	Mamour FALL	Expert-comptable Délégué Général de la FIDEF	FIDEF

Objectif de la session

L'évolution du métier d'Expert-Comptable est marquée par une transformation en profondeur portée par la digitalisation, les nouvelles attentes des clients, la complexité croissante du cadre réglementaire et les enjeux environnementaux et sociétaux.

Ce métier étant en pleine mutation, les Experts-Comptables de demain doivent s'adapter à un environnement également en pleine transformation, notamment sous l'effet des avancées technologiques, des exigences accrues en matière de conseil et des nouvelles attentes sociétales et réglementaires.

L'objectif de ce panel est de discuter, identifier les compétences à conserver et à acquérir par les tiers de confiance en vue de faire face à l'évolution de leur métier.

4. Contenu des communications

Objectif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention de quatre (4) panélistes et modérée par

M. Yacouba TRAORE, Président de l'ONECCA-BF.

De ces interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention du

Professeur Boubacar BAIDARI (CREFECF)

Pr. Boubacar BAIDARI a axé son intervention sur les évolutions du métier de l'Expert-Comptable et les compétences en voie de disparition dans un environnement en mutation au regard des changements macro-économiques et technologiques auxquels la profession fait face.

Dans la suite de son intervention, le Professeur a fait un rappel sur les fondements théoriques ci-dessous qui sont en lien avec les changements actuels et leurs impacts sur le métier de l'Expert-Comptable :

- **Adaptabilité ;**
- **Durabilité ;**
- **Légitimité ;**
- **Ressources.**

Ensuite, il a évoqué l'évolution du rôle du tiers de confiance dans le temps, d'abord garant de la régularité et de la conformité hier (confiance légale), un partenaire stratégique et un acteur de gouvernance aujourd'hui (confiance organisationnelle) et, en fin, un architecte de la durabilité et de la transparence dans le futur (confiance sociétale).

Cette évolution traduit le passage du contrôle rétro-spectif à la certification continue et prédictive.

A titre d'exemple, le Professeur a cité un certain nombre de compétences, jadis au cœur de la profession, qui perdent aujourd'hui leur pertinence : saisie manuelle et enregistrement répétitif, vérification statique des compte, approche cloisonnée, focalisée sur la conformité fiscale, exécution mécanique des obligations comptables, etc.

Intervention de

M. Nicodème ADZRA (EULYS Solutions)

M. ADZRA a présenté les compétences requises pour les experts-comptables de demain face aux évolutions du métier. Il a axé son intervention sur la pratique inspirée de son expérience personnelle dans le métier.

Il a aussi fait référence au contexte africain qui a été précurseur dans certains changements à plusieurs niveaux (exemple des secteurs du logement, transport, restauration, etc.) mais dont le retard se situe uniquement au niveau de l'absence de digitalisation contrairement aux pays développés.

A titre illustratif, il a présenté le cas de sa double inscription en France et au Togo, lui permettant la gestion d'une clientèle variée avec ses collaborateurs qui interviennent à distance par le biais de la digitalisation (plateforme en ligne).

Cela lui procure un avantage compétitif notamment sur la maîtrise des coûts.

Il a aussi fait ressortir l'importance et les avantages liés à l'application et au respect des normes en précisant que dans le cadre de son intervention en France, il a dû se conformer aux exigences des normes locales en intégrant des dossiers d'expertise comptable bien que ses interventions soient focalisées sur le secteur public.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

Intervention de

M. Haruna YAHAYA (ICAN)

M. YAHAYA a intervenu en anglais sur la sous-thématique *"Adapting Accountancy for Tomorrow – Rewiring Training Systems & Professional Pathways in Africa's Changing Economy"*.

M. YAHAYA a notamment axé son intervention sur les compétences clés que doit posséder le professionnel de demain en développant des aspects spécifiques relatifs à l'excellence technique solide, la maîtrise du numérique, les connaissances en finance durable et verte, le leadership humain et le sens éthique.

Cependant, selon M. YAHAYA, l'expert-comptable fait face à plusieurs défis dans cette évolution de son métier dont entre autres :

- Accès limité aux technologies et infrastructures numériques ;
- Ressources insuffisantes pour la formation continue ;
- Cadre réglementaire inadapté aux nouvelles réalités.

Intervention de

M. Mamour FALL (FIDEF)

« Les changements technologiques doivent être abordés sous l'angle de leviers d'opportunités qui doivent permettre à l'Expert-Comptable de proposer une offre de services mieux adaptée et répondant aux attentes de la clientèle », telle a été la phrase introductive de M. FALL.

Il a, par la suite, mis en avant l'intelligence artificielle, la durabilité, l'adaptation au changement climatique, la prise en compte des profils d'ingénieurs qualifiés dans la constitution des équipes d'interventions sur des enjeux majeurs qui se présentent dans la profession d'expert-comptable.

Selon M. FALL, une prise en considération de ces enjeux devrait conduire à un changement évolutif du profil de l'Expert-Comptable en lui permettant de proposer des offres de services sérieuses et compétitives qui pourront faire face aux menaces que constituent les offres de services des ingénieurs et techniciens



4. Contenu des communications

Questions & Réponses

Par la suite, l'occasion a été donnée aux participants de poser des questions auxquelles les panélistes ont apporté des éléments de réponse. La substance de la phase des questions-réponses se présente compte suit :

1. Comment anticiper sur les nouvelles technologies liées à l'automatisation des écritures comptables sur la base des plateformes en ligne ?

Réponse proposée

Association des cabinets avec des ingénieurs afin de définir les modalités techniques d'utilisation en vue de profiter de la synergie des compétences.

2. Quelles sont les dispositions prises pour assurer la formation des formateurs intervenant dans la formation à l'expertise comptable ?

Réponse

Cursus DECOFI reposant sur l'approche par les compétences, les réformes et révision des thèmes des journées techniques sur la base des grandes recherches, veille et le benchmarking en matière de formation.

3. Quelle approche pour pouvoir influencer et modifier les curricula au niveau des écoles afin qu'elles puissent former des ingénieurs en intelligence artificielle et data qui seront utiles pour le métier de l'Expertise comptable ?

Réponse

Une collaboration avec les autres professionnels en mettant en avant la prise en compte des nouveaux aspects liés aux nouvelles technologies et la durabilité.

4. Quel dispositif mettre en place pour contenir les risques liés aux missions futures d'audit des fonds d'investissements dans l'espace UEMOA ?

Réponse

Utilisation rigoureuse des normes standards de l'IFAC.

5. Qu'en est-il des lois qui seront obsolètes par rapport aux nouveaux métiers émergents ?

Réponse

Adaptation des textes au niveau institutionnel.

6. Quelles sont les compétences de demain que l'Expert-Comptable doit avoir en prenant en compte les aspects liés à l'Intelligence artificielle et la durabilité ?

Réponse

S'assurer de l'intégrité des données et mettre en avant les compétences techniques.

7. L'appellation « Expert-comptable » ne nécessite-elle pas d'être révisée au regard des changements actuels ?

Réponse

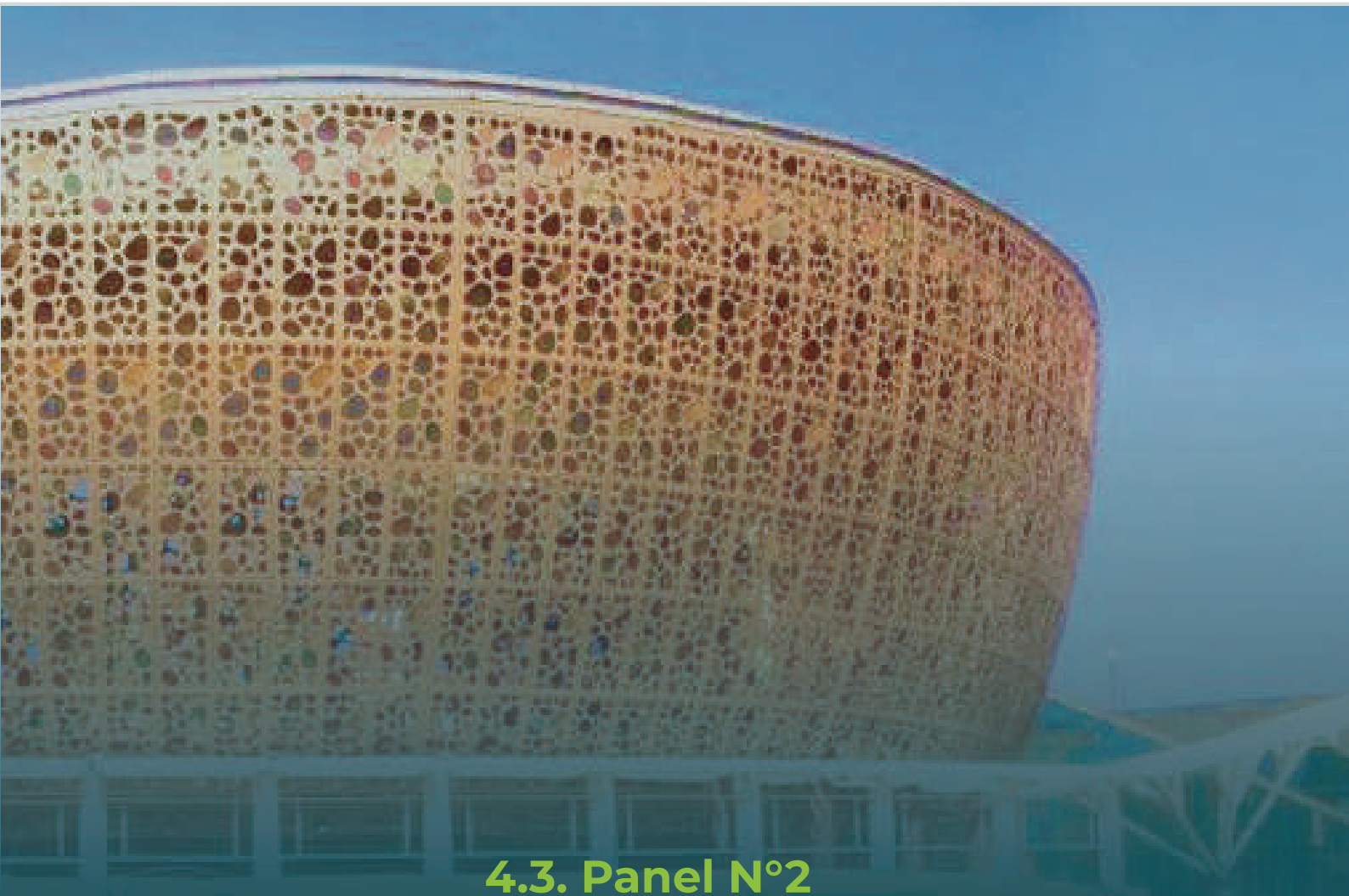
Oui, une piste de réflexion devra être envisagée au regard des nouveaux changements.

Recommandations & conclusion finales

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Alignement des pratiques aux standards internationaux (CAMES, LMD, IFAC, IES2-Compétences techniques et professionnelles et IES3-Compétences intellectuelles et organisationnelles) ;
- Porter l'attention sur les insuffisances liées au manque, au niveau du DECOFI, de formation sur le marketing et les techniques de négociation ;
- Ouverture du profil de l'Expert-Comptable sur la dualité de la formation qui passe nécessairement par la prise en compte des aspects techniques en plus des aspects financiers classiques ;
- Adapter la profession de l'Expertise-Comptable de demain et repenser les systèmes de formation et les parcours professionnels dans une économie africaine en mutation ;
- Mettre à jour les systèmes d'éducation et de formation pour répondre à l'évolution des besoins ;
- Création des parcours professionnels adaptables pour les comptables dans une économie africaine en pleine mutation ;
- Préparation des professionnels aux tendances, technologies et défis émergents.





4.3. Panel N°2

**Les programmes de formation et
d'accréditation pour répondre aux
nouveaux défis de la profession
(formation initiale et besoins futurs)**



4. Contenu des communications

4.3. Panel N°2

Items	Détails
Titre du panel	Les programmes de formation et d'accréditation pour répondre aux nouveaux défis de la profession (formation initiale et besoins futurs)
Nom des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Sani NAROUA  Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	17h 30
Heure fin	19h 00
Fonction des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Expert-comptable  Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Pascale GUEI-ECARE	Présidente OEC CI Modératrice	OEC CI
Intervenant 2	Zuaira T. KISHINI	Présidente ANAN	ANAN
Intervenant 3	Serge Armand CODO	Avocat Général près la Cour de la République du Bénin	OECCA BENIN
Intervenant 4	Moctar MAINASSARA	DAFMG de l'AMF	AMF UMOA
Intervenant 5	Jean Paul NENDIGUI	Président ONEC Tchad	ONEC Tchad

Objectif de la session

L'objectif de ce panel est de discuter et identifier les ajustements à apporter aux programmes de formation et d'accréditations aux métiers de tiers de confiance au vu des changements structurels que connaît le monde et la profession.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention de quatre (04) panélistes, **intervention modérée par Madame Pascal GUEI ECARE, Présidente de l'OEC-CI.**

De ces interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention de

M. Serge Armand CODO (ONECCA Bénin)

Il a rappelé que sa présentation apparaît un peu comme une synthèse de tout ce qui a été dit depuis le matin. Il l'a axée sur deux grandes parties à savoir :

1) les défis de la profession liés à l'évolution de l'environnement. En effet, il énonce 4 principaux défis notamment :

- les défis liés à la technologie et à la digitalisation ;
- les défis éthiques et réglementaires ;
- défis humains et organisationnels ; et
- les défis liés à la gestion des données, à la sécurisation de l'information.

2) les compétences nouvelles attendues dont notamment :

- les compétences techniques (maîtriser les outils numériques, les systèmes d'information) ;
- les compétences analytiques ;
- les compétences non techniques (dimensions morales et éthiques) :

Il a fini par noter les différents modes d'acquisition de ces compétences nouvelles à savoir :

- la formation initiale (valoriser l'excellence éducative, naviguer vers des standards élevés) ;
- la formation et la certification continue.

Il conclut en notant que l'accès à des ressources en ligne, des plateformes d'apprentissage interactives et des outils d'évaluation innovants, facilitera l'intégration de connaissances pratiques et théoriques.

Intervention de

Monsieur Moctar MAINASSARA (AMF UMOA)

il a présenté les principaux défis et opportunités qui se posent au régulateur AMF UMOA (projets du régulateur, IA, Durabilité, vérification des compétences minimales chez les assujetties).

Il a d'abord rappelé les trois grands changements observables actuellement :

- les questions de durabilité et d'innovations technologiques ;
- la prise en compte de l'intelligence artificielle dans les avis à manifestation d'intérêt et les demandes de propositions ;
- le niveau insuffisant du capital humain

Trois objectifs ont été développés par le régulateur à savoir :

- **la protection des investisseurs**
- **le maintien du marché**
- **la réduction des risques systémiques**

Il finit par noter la nécessité de mettre en place des certifications pour certains assujettis exerçant sur le marché financier.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

Intervention du

Chief Zuwaira T. KISHINI (ANAN)

Elle a fait un rappel sur les changements majeurs de la profession comptable et donné des raisons de revoir les formations et les accréditations et la nécessité de doter les comptables de nouvelles compétences.

Deux principaux axes de changements à savoir les formations sur les nouvelles compétences et la modernisation des curricula (perfectionnement obligatoire des formateurs, réforme des programmes, etc.).

Au titre des formations sur les nouvelles compétences, elle a cité la culture numérique, les compétences analytiques, l'accent sur l'éthique et la durabilité, l'audit numérique et l'analyse des données, le conseil en durabilité.

En conclusion, quelques pistes de solutions sont envisageables selon elle à savoir :

- **travailler ensemble pour intégrer les compétences numériques au cœur de notre de formation ;**
- **moderniser le système d'accréditation pour répondre aux exigences de la profession de demain ; et**
- **forger les partenariats africains et mondiaux solides qui favorisent les progrès partagés et l'avancement mutuel.**

Intervention de

M. Jean Paul NENDIGUI (ONEC Tchad)

il a commencé par rappeler la situation actuelle de la profession au sein de l'espace CEMAC qui accuse un retard par rapport à la zone UEMOA. Il a noté aussi le rôle important des ordres pour faire face à la mutation technologie et environnementale.

Aussi, en termes de perspectives d'action et d'engagement, il a souligné la formation initiale et continue, l'intégration des EC dans la commission d'agrément de EC qui est actuellement composée que des fiscalistes. Il a insisté sur la nécessité de mutualiser les efforts pour relever les défis de l'adaptation.

Il a fini par faire un plaidoyer envers l'UEMOA et la CREFECF pour avoir l'agrément du cursus DECOFI au niveau de la communauté CEMAC.

Il estime également qu'il faut une collaboration au niveau des ordres de l'Afrique pour réussir cette transition.



4. Contenu des communications

Questions & Réponses

A l'endroit des panélistes

1. Comment percevez-vous l'impact des évolutions technologiques IA automatisation, durabilité, réglementaires et normes internationales sur les compétences requises pour les EC?

Réponses

Chief Zuwaira : Ce n'est pas un challenge mais ce sont des opportunités.

Moctar

Ces changements révolutionnent le domaine de la profession comptable, modifient radicalement le travail de l'EC. Cela va amener à repenser la formation continue et intégrer les modules de data analytique.

2. Quels sont les principaux points forts et lacunes de nos programmes de formation et d'accréditation en termes d'adéquation aux besoins des marchés et de préparation aux nouveaux défis ?

Réponse

Serge

Comme points forts, il y'a eu beaucoup d'avancée avec la CREFECF.

3. Quelles mesures sont prises pour encourager la diversité et l'inclusion notamment les femmes et les jeunes professionnels à aller vers la formation et impacter la qualité de formation ?

Réponse

Jean Paul

En zone CEMAC, le problème se pose différemment d'un pays à un autre. Au Cameroun le problème se pose beaucoup moins car il y a assez de femmes qui ont intégré la profession.

Mais au niveau du Tchad, il faut encourager les jeunes filles à suivre les formations en réduisant le coût de formation de 50% pour celles qui sont inscrites au niveau de l'INTEC.

Il faudrait également beaucoup de sensibilisation et de communication au niveau des écoles privées à l'endroit jeunes filles.

4. Quelles sont les adaptations concrètes que vous envisagez pour que les softskills soient en équilibre avec les hardskills?

Réponses

Moctar AMF UMOA

En termes de modification à apporter : formation initiale et continue, intégration de l'analytique et durabilité. Ils sont entrain de vouloir mettre en place les normes sur la durabilité. Il y'a la nécessité pour la profession de s'ouvrir. Il faut s'adapter en allant vers la formation du cursus en rendant obligatoire de certification dans ce domaine.

Pascal

Aujourd'hui les formations en termes de leadership, de communication, d'esprit critique sont importantes dans le cursus.

5. Quelle est votre vision par rapport à l'avenir de la profession?

Réponse

Les Panélistes étaient majoritairement optimistes par rapport aux perspectives d'avenir pour la profession sauf Moctar qui précise qu'il faut être optimiste de façon mesurée et qu'il y a un espoir que la profession ne disparaîtra pas, à condition de s'adapter rapidement et efficacement.

Intervention du public

FATOUMATA (Mali)

Elle a exprimé ses préoccupations concernant la surcharge des programmes actuels. Ils ont suggéré de réduire les matières moins pertinentes pour se concentrer sur des aspects plus techniques.

Le secrétaire exécutif de l'ABWA

Le secrétaire exécutif a proposé une étude conjointe pour mieux coordonner les besoins de formation avec les gouvernements

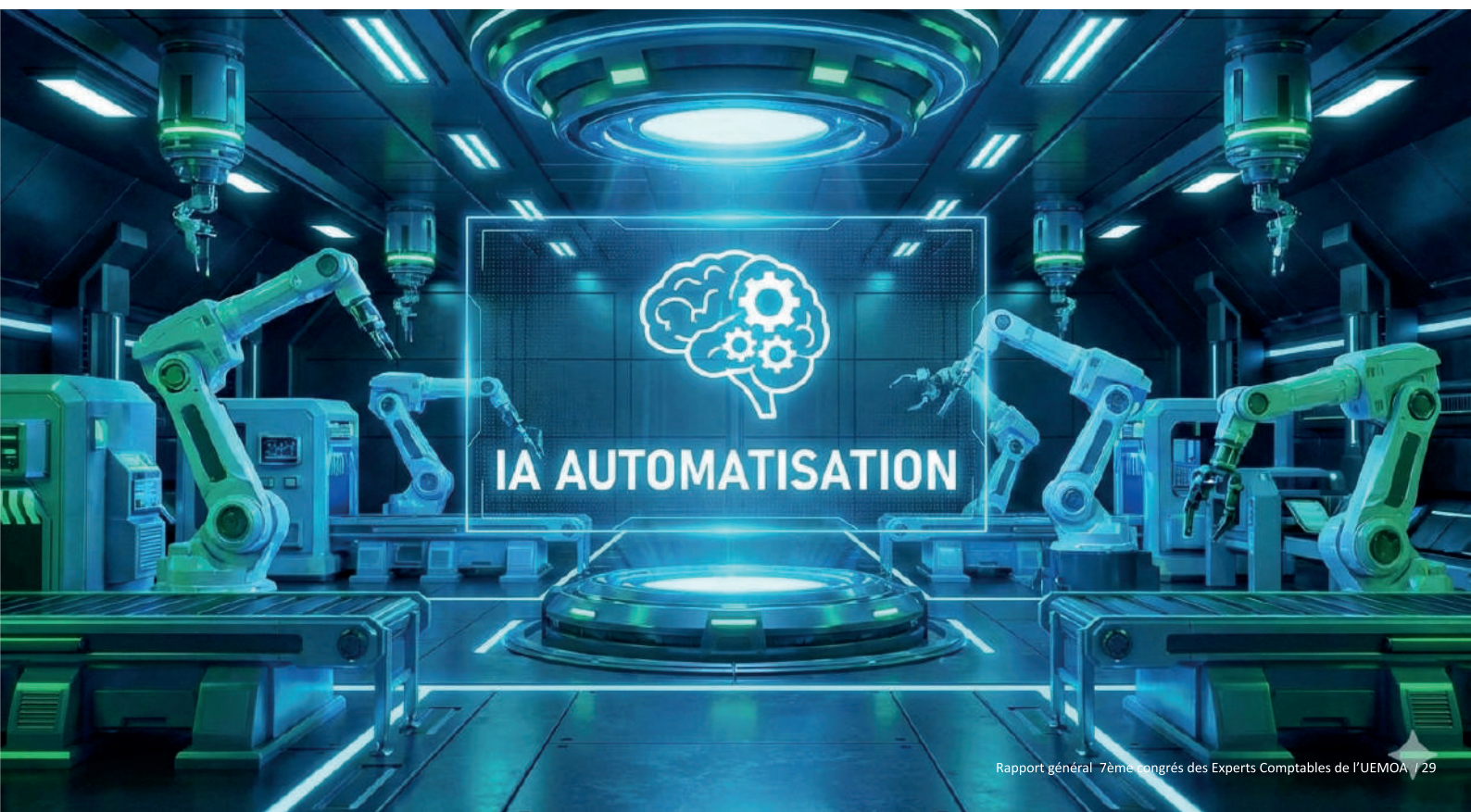
Recommandations & conclusion finales

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été faites :

- travailler ensemble pour intégrer les compétences numériques au cœur de notre formation,
- moderniser le système d'accréditation pour répondre aux exigences de la profession de demain et
- forger les partenariats africains et mondiaux solides qui favorisent les progrès partagés et l'avancement mutuel.

Les discussions ont mis en avant la nécessité d'une prise de conscience et d'une action concertée pour aligner les formations sur les standards mondiaux, tout en reconnaissant le besoin de combler les écarts avec les pays occidentaux.

Les participants ont conclu en soulignant l'importance de continuer à travailler ensemble pour relever ces défis et améliorer la formation des futurs experts comptables.





4.4. Panel N°3

L'évolution des compétences dans un monde digitalisé : impact de l'IA et de l'automatisation sur les compétences

4. Contenu des communications

4.4. Panel N°3

Items	Détails
Titre du panel	L'évolution des compétences dans un monde digitalisé : impact de l'IA et de l'automatisation sur les compétences
Nom des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Sani NAROUA  Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	09h 00mn
Heure fin	11h 00mn
Fonction des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Expert-comptable  Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Souleymane ALMOUNER	Expert-comptable Président ONECCA Mali Modérateur	ONECCA Mali
Intervenant 2	Pierre ABADIE	Expert-comptable	ONECCA BF
Intervenant 3	Moctar Saidil Mohamed	Consultant international	Consultant
Intervenant 4	Helsy DAMIANO	Diplômé d'Expertise comptable Bureau de la BM Niger	Banque Mondiale
Intervenant 5	Habasso TRAORE	Secrétaire Permanent du Dispositif SYSCOA Commission de l'UEMOA	UEMOA

Objectif de la session

L'objectif de ce panel est de discuter de l'évolution des compétences avec la transition numérique et les effets de l'IA dans un monde d'automatisation.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention de quatre (04) panélistes, intervention modérée par **M. Souleymane ALMOUNER, Président de l'ONECCA Mali**.

De ces interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention de

M. Pierre ABADIE (ONECCA Burkina Faso)

Il a axé sa présentation sur des exemples concrets d'utilisation de l'IA avec cinq (5) outils pratiques utilisables immédiatement à base d'agent GPT et d'applications payantes par les cabinets et leurs clients :

- **Récapitulatif des notes de frais ;**
- **Saisie comptable automatisée ;**
- **Audit des comptes et détection des anomalies ;**
- **Analyse financière des États Financiers ;**
- **Compte rendu automatisé.**

Intervention en ligne de

Monsieur Habasso TRAORE (UEMOA)

L'intervention de M. TRAORE a essentiellement été orientée sur les réformes en cours et les acquis déjà vérifiables et les interactions entre la commission de l'UEMOA et les administrations fiscales de l'espace.

Il a précisé que les objectifs visés par la Commission de l'UEMOA portent essentiellement sur l'amélioration des recettes fiscales qui passe nécessairement par l'adaptation par les administrations fiscales de l'espace UEMOA, une interopérabilité technologique entre les États, le renforcement de la transparence et la lutte contre la fraude.

Il a aussi donné un aperçu des réformes sur le plan législatif et réglementaire qui sont en cours dans l'espace dont notamment la digitalisation optimale des outils à travers la télédéclaration et la facturation électronique en faisant rappel des enjeux qui se présentent en termes de partage des données entre les régies, l'utilisation d'outils et de supports pour le traitement des données et enfin la participation et la collaboration des entreprises dans les efforts liés à la transition numérique.

Il a fini son intervention en précisant que l'utilisation de l'IA est quasi inexistante dans les administrations fiscales (AF) africaines comme tenu des prérequis liés à la transition numérique et aux réformes à mettre en place mais que des actions d'anticipation et d'adaptation sont en train d'être prise au sein de l'espace UEMOA.

Intervention de

Madame Helsy DAMIANO (Banque Mondiale)

Elle a commencé son intervention en rappelant que les incidences des changements occasionnés par l'intelligence artificielle touchent pratiquement tous les secteurs d'activités dont les projets de développement financés par la banque Mondiale sur essentiellement des fonds publics et ceux des partenaires qui seront spécifiquement concernés dans son intervention.

Les principales faiblesses relevées au niveau des projets de développement dans la réponse à amener aux exigences en matière de performance et de transparence sont caractérisées par l'existence de procédures complexes, la lenteur dans la collecte, la saisie et le traitement des informations.

La transition numérique et l'intelligence artificielle doivent être considérée sous l'angle de voie de solutions par rapport à la redevabilité effective et adaptée des projets de développement.

Elle a porté un argumentaire détaillé sur les points essentiels suivants :

- Les limites et fragilités actuelles qui peuvent être observer sur l'aspect de la fragilité opérationnelle et de contrôle, les défis en matière de redevabilité et une inefficacité dans l'allocation des ressources ;
- Les solutions apportées par la transition numérique et l'intelligence artificielle qui passent par une meilleure transparence et traçabilité, l'efficacité et une optimisation accrue et un dispositif de suivi et évaluation en temps réel ;
- Le cadre de réussite par la mise en avant du pilier primordial qui est l'Éthique, puis une inclusivité globale et enfin la durabilité pour assurer la pérennité et l'impact.

Elle a fini par rappeler que la transition numérique et l'IA ne sont pas des fins en soi, mais plutôt des moyens puissants pour atteindre une gouvernance financière plus transparente, efficace et axée sur les résultats.

Elles offrent au secteur des projets de développement un potentiel immense pour rendre la gestion financière plus transparente, performante et responsable.

4. Contenu des communications

Questions & Réponses

Les participants ont eu l'occasion de poser des questions aux panelistes qui ont apporté les éléments de réponses qui sont détaillés au niveau des points suivants :

1.Par expérience avec un confrère nous avons constaté que lorsque vous faites votre prompt en donnant des caractéristiques à l'IA pour que la réponse soit cohérente et que derrière vous posez la question à l'IA, est-ce qu'elle peut deviner de quelle entreprise il s'agit, dans trois cas sur cinq, l'IA avait réussi à savoir quelle entreprise était concernée.

Quel niveau d'anonymisation faut-il adapter dans le contexte actuel ?

Réponse

Je vais tenter de donner une ébauche de réponse en sachant que je ne pense pas avoir la solution exhaustive, mais ce que je pense en matière d'anonymisation des données. Le premier exemple que vous avez donné, vous avez donné des informations en prompt et vous avez demandé d'essayer d'imaginer de quelle société il s'agissait. Je suis sûre qu'en fait, c'est des sociétés pour lesquelles j'imagine que c'est des sociétés déjà cotées et pour lesquelles on a des informations qui existent déjà sur la toile.

Mais en fait qui publient les informations et donc la capacité de dire en fait c'est d'aller collecter. Puisque en fait c'est une machine qui est entraînée et elle a des infos qui viennent de partout dans le monde, une quantité extraordinaire d'infos donc elle arrive quand on lui lance un prompt à faire le lien entre ce qu'on lui a demandé.

Et quand on parle d'anonymisation, quand je prends par exemple le secteur de la comptabilité, s'il s'agit je dirais par exemple de fiche de paie, on n'ira pas mettre par exemple le nom de l'individu, on mettra peut-être des numéros en sachant qu'on garde pour soi le nom et qu'on attribue tel numéro à telle personne.

Donc en fait c'est une analyse qui est au cas par cas pour savoir quelle information je peux mettre sur un prompt, que je peux rendre disponible et quelle est celle que je ne peux pas et je pense que ça répond aussi à la problématique où on dit que l'homme doit rester au centre parce que c'est l'homme qui arrivera à faire la part des choses.

Il faut quand même avoir une connaissance même si elle n'est pas exhaustive et savoir plus ou moins le terrain sur lequel on veut aller.

2.Comment garder l'homme dans la boucle ? l'IA est-elle capable de deviner où vous voulez l'amener et de mentir sur ses résultats ?

Réponse

L'IA ne peut pas remplacer l'homme. Mais l'expert pure technocrate n'existe pas dans le futur et l'expert numérique non plus, il faut forcément qu'il y ait la complémentarité des deux. Vous ne pouvez plus aujourd'hui avoir un emploi si vous ne connaissez pas l'informatique et combiner votre expertise et votre savoir-faire pour trouver le juste milieu.

3.Je voudrais savoir si dans le cadre de vos expériences à la banque mondiale si tout ce que vous avez énoncé a déjà fait l'objet d'application concrète et dans quelle mesure est-ce qu'il y a eu une application ou du moins c'est possible dans le monde des projets, est-ce qu'on pourrait envisager justement d'au moins tester ou d'élargir l'application de ce que vous venez d'exposer ? (pour Helsy)

Réponse

Dans le rapport du forum économique mondial, le métier de l'expert-comptable ne fait pas partie des 10 métiers qui disparaîtront dans les cinq prochaines années. En fait il y a des obligations de solliciter les experts comptables sauf que ceux qui se forment auront plus de marchés que ceux qui ne le font pas.

4.Comment il faut faire parce que si les gens refusent de s'adapter car ils sont habitués à la pratique de tous les jours, comment il faut faire ? Les renvoyer ?

Réponse

Sur la question de l'anonymisation des données et de la confidentialité des données. L'aspect confidentiel est géré par l'abonnement payant qui responsabilise les sociétés développant les solutions digitales surtout en Europe.

4. Contenu des communications

Questions & Réponses

5. Est-ce qu'il y a des projets de lois allant dans le sens de protéger tout ce qui concerne les attentes en cybersécurité ?

Traditionnellement, la confiance en l'Expert-Comptable était basée sur la notion d'intégrité et de sa compétence technique. Maintenant avec l'IA, comment construire et maintenir cette relation de confiance ?

Réponse

Pour la création surplace, ça demande un niveau de compétence avancé et une formation des collaborateurs pour qu'ils soient un peu au-dessus.



Recommandations & conclusion finales

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Promouvoir une gouvernance solide, de compétences adaptées et un cadre éthique partagé afin de bénéficier des succès qu'offrent la transition numérique et l'intelligence artificielle ;
- Garder à l'esprit qu'aussi puissante qu'elle soit, l'intelligence artificielle et la transition numérique ne remplacent pas l'esprit critique du gestionnaire financier, elles lui donnent plutôt les moyens d'incarner la transparence et la confiance que nos sociétés attendent ;
- Converger vers une harmonisation des cadres fiscaux des pays membres de l'UEMOA et mettre en place les dispositions de facilitation de l'interopérabilité technologique entre les États tout en garantissant la transparence et la lutte contre la fraude ;
- Prévoir la mise en place de système d'IA en réseau au niveau des pays de l'espace dans le but de garantir l'intégrité et la sécurisation des données ;
- Mettre l'accent les formations continues qui permettront d'avoir un regard critique aux réponses fournies par l'IA.





4.5. Panel N°4

**La profession comptable face au défi
du renouvellement des compétences
et de recomposition des équipes dans
un monde digitalisé : quels sont les
nouveaux leviers pour la gestion des
ressources humaines du cabinet ?**



4. Contenu des communications

4.4. Panel N°4

Items	Détails
Titre du panel	La profession comptable face au défi du renouvellement des compétences et de recomposition des équipes dans un monde digitalisé : quels sont les nouveaux leviers pour la gestion des ressources humaines du cabinet ?
Nom des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Sani NAROUA  Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	11h 30mn
Heure fin	13h 45mn
Fonction des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Expert-comptable  Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Fafavi Martine AGODIO	Expert-comptable Présidente ONECCA Togo Modératrice	ONECCA Togo
Intervenant 2	Fati IRO	Expert-comptable	ONECCA Niger
Intervenant 3	Abdourazakhe ABANI	Coordonnateur Wuri Niger	WURI NIGER
Intervenant 4	Hamadou TINI	Associé Forvis Mazars Sénégal	Forvis Mazars
Intervenant 5	Drissa KONE	Expert-comptable Past Président OEC CI	OEC CI

Objectif de la session

L'objectif de ce panel est de discuter du renouvellement des compétences et de la recomposition des équipes, des nouveaux leviers que les RH doivent utiliser pour gérer cette transition.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention des quatre (04) panélistes, intervention modérée par Mme Fafavi Martine AGODIO, Présidente de l'ONECCA TOGO.

De ces interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention de

M. Drissa KONE (Past Président OEC CI)

Après avoir fait un appel du contexte et des enjeux de l'évolution technologique (IA, Data, etc.) par rapport aux moteurs de transformation pour l'UEMOA, il explique comment réussir la gestion des compétences. Quatre axes ont été développés notamment :

- diagnostic et cartographie des compétences ; il s'agit de réaliser un audit des compétences existantes et dégager les écarts.
- planification et montée en puissance ; il s'agit d'avoir un plan de formation développement basé sur la formation continue, les certifications et les partenariats afin de développer les compétences d'avenir : des profils hybrides (technique + numérique + leadership) déclinés en trois postures complémentaires — Business Partner, Orchestrateur de la donnée et Conseiller en transformation digitale. Il propose les moyens suivants :
 - o Micro-learning et e-learning contextualisés
 - o Partenariats
 - o Mentorat intergénérationnel
- recomposition organisationnelle et management agile ; il note la nécessité d'un passage d'une structure hiérarchique à un modèle de cabinet apprenant et interconnecté, où la compétence devient le principal levier de performance durable.
- positionnement ou repositionnement stratégique via CANVAS RH. Il note de ce CANVAS de repositionnement RH permet de traduire la stratégie de GPEC en modèle économique cohérent, assurant la cohésion entre les innovations techniques, les capacités humaines et la durabilité institutionnelle.

Intervention de

M. Abdourazakhe ABANI (WURI)

L'IA intervient dans beaucoup des domaines. Entre 2020 2021, il a rappelé que le processus fiscal a été digitalisé au Niger.

Fondamentalement les métiers classiques des EC vont évoluer (exemples des déclarations fiscales et dépôt qui en se feront plus comme d'habitude).

Elle à donner quelques indicateurs de performances notamment :

- o Le taux rétention des jeunes talents ;
- o Le taux de satisfaction ;
- o Le taux de productivité ;
- o Le taux de compétitivité ;

Elle a conclu par la recommandation sur l'importance du genre qui doit être une partie intégrante de la politique RH. L'excellence des cabinets doit se faire avec les femmes.

Intervention de

M. Hamadou TINII (Expert-comptable)

Il a fait un partage d'expérience sur les pratiques qu'ils utilisent dans leur cabinet.

Ainsi il note :

- o création des centres de service partagé ;
- o coopération avec les sociétés de prestation informatique ;
- o développement de cette notion de MAC Employeur
- o digitalisation de la fonction de recrutement, d'évaluation et de gestion des congés ;

Aussi pour la fonction RH il partage l'idée de redéfinir les prérogatives. La fonction peut désormais se focaliser sur :

- Comment trouver les meilleurs talents,
- Comment reconvertir les collaborateurs (requalification des compétences des collaborateurs) avec des plans de formation et de reconversion des anciens ;
- Penser à la guerre des talents : ainsi il convient réfléchir à comment convaincre les collaborateurs à venir en cabinet au lieu d'aller chez les FinTech et les sociétés d'investissements.
- Penser à réaménagement de temps pour les managers en cabinet et ceci sera une source d'économie d'espace et de réduction des coûts.
- Penser à une mobilité des collaborateurs avec des échanges de collaborateur entre cabinets voire entre pays.

Par ailleurs, il précise qu'ils sont en train d'expérimenter de nouvelles expériences avec le recrutement des ingénieurs data qui sont utilisés dans le métier de l'audit.

En outre, il note aussi la mise en place des équipes mixtes en termes d'âge. Ils ont instauré une réunion de 10mn intitulé « 1 thème une leçon » sur teams. Et l'existence d'un pacte social renouvelé qui est partagé avec les collaborateurs.

4. Contenu des communications

Questions & Réponses

Les échanges sont articulés autour des questions et réponses suivantes :

Quelles sont les mesures à prendre par rapport à cette dynamique ? Comment nous pouvons gérer la sécurité des outils développés (YACOUBA TRAORE)

Réponses

TINI

La digitalisation concerne uniquement le recrutement, les congés et l'évaluation. Sur le logiciel : on peut développer des outils qui nous appartiennent et protéger les droits des clients/ les outils sont développés sur la plateforme.

ABANI

Il note les changements dans le métier d'expert-comptable, soulignant que certaines tâches traditionnelles, comme la gestion des bulletins de paie, pourraient disparaître en raison de l'automatisation et de l'IA. L'expert-comptable devra s'adapter et se concentrer sur des tâches plus complexes, comme la certification, qui restent essentielles. L'évolution des normes et des outils technologiques impose une révision des rôles et des compétences dans ce domaine.

KONE

En abordant l'aspect de la confidentialité, il précise l'importance de la sécurité et de la confidentialité dans les partenariats professionnels, notamment lors de missions sensibles. Il souligne la nécessité de signer des accords de confidentialité et de mutualiser les compétences pour réduire les coûts, en particulier pour les petits cabinets. Il partage une expérience personnelle de collaboration avec un ingénieur informaticien pour améliorer la digitalisation.

Intervention du public

EC de EY fait un partage d'expérience sur le MAC employeur qui a été le thème d'un de ses rapports de stage d'expertise comptable et qu'il est prêt à partager avec l'ordre. Il conclut en disant de donner la chance au jeune et de leur faire confiance.

PRESIDENTE PAFA

Précise l'importance de la durabilité dans les pays francophones, soulignant la nécessité d'un état des lieux précis pour faciliter la transition vers l'adoption des normes de durabilité. Il est crucial que les professionnels soient formés adéquatement pour s'adapter à cette réalité déjà présente. Les sociétés ayant des filiales doivent se conformer aux obligations de reporting de durabilité imposée par leurs maisons mères. La Fédération des experts comptables francophones (FIDEF) joue un rôle clé en accompagnant ce processus, notamment en développant des outils de formation en français disponibles dès avril. Ces outils permettront aux professionnels d'accéder facilement aux normes de durabilité. Elle mentionne également l'importance de collaborer avec des spécialistes des données pour améliorer la qualité du travail. Le centre d'excellence créé par la PAFA se concentre sur les normes internationales, telles que celles émises par l'IFRS (S1 et S2).

L'objectif est d'aligner la profession comptable francophone sur les standards internationaux et d'améliorer qualitativement la profession en Afrique francophone. Des initiatives seront prises pour collaborer avec les régulateurs et normalisateurs.

TINI

Il aborde la nécessité de fournir des versions anglaises et françaises des documents pour une meilleure compréhension. Il évoque la concurrence croissante des avocats et des spécialistes en environnement dans le domaine de l'ESG, et la nécessité de réglementer le marché.

Recommandations & **conclusion finales**

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été faites :

- Accélérer la digitalisation des cabinets ;
- Institutionnaliser la formation permanente ;
- Mettre la donnée au cœur (Qualité, protection & gouvernance de la donnée, BI & tableaux de bord utiles, Dialogue stratégique client centré sur les insights ;
- Ancrer l'éthique numérique & durable ;
- Mutualisation des compétences afin de créer une masse critique pour les petits cabinets
- d'aligner la profession comptable francophone sur les standards internationaux et d'améliorer qualitativement la profession en Afrique francophone





4.6. Panel N°5

**L'éthique et la responsabilité du
professionnel comptable dans un monde
dominé par les technologies innovantes.**

4. Contenu des communications

4.6. Panel N°5

Items	Détails
Titre du panel	L'éthique et la responsabilité du professionnel comptable dans un monde dominé par les technologies innovantes.
Nom des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Sani NAROUA  Rapporteur 2 : Adamou LABO NOMA
Lieu	Centre de conférence Mahatma Gandhi - Niamey
Heure démarrage	11h 30mn
Heure fin	13h 45mn
Fonction des rapporteurs	 Rapporteur 1 : Expert-comptable  Rapporteur 2 : Expert-comptable

Intervenant	Nom	Fonction	Structure
Intervenant 1	Serge MENSAH	Expert-comptable Présidente OECCA Bénin Modérateur	OECCA Bénin
Intervenant 2	John LEVY	Expert-comptable OEC Paris Ile de France	OEC Paris Île de France
Intervenant 3	Abdoulaye TALL	Expert-comptable	BIDC
Intervenant 4	Augustine ADDO	Président ICAG Ghana	ICAG Ghana
Intervenant 5	Fatoumata SIDIBE	Expert-comptable Past présidente ONECCA Mali	ONECCA Mali
Intervenant 6	Nouhou TARI	Expert-comptable Past Président ONECCA Niger	ONECCA Niger

Objectif de la session

L'objectif de ce panel est de discuter du renouvellement des compétences et de la recomposition des équipes, des nouveaux leviers que les RH doivent utiliser pour gérer cette transition.

4. Contenu des communications

Narratif de la session

La session s'est articulée autour de l'intervention des quatre (04) panélistes, intervention modérée par **M. Serge MENSAH, Président de l'OECCA BENIN.**

De ces interventions, l'on peut retenir ce qui suit :

Intervention de

M. John LEVY (OEC Paris Île de France) : il a intervenu en ligne en mettant principalement l'accent sur l'angle de levier d'adaptation que représente l'intelligence artificielle dans le contexte actuel caractérisé par les nouvelles exigences du métier de l'Expert-Comptable.

Il a ensuite présenté un certain nombre d'outils et applications disponibles et les nombreux avantages de ces derniers portant sur le gain de productivité et la proactivité.

Il a fini son intervention en rappelant que l'IA n'est plus une option mais un facteur qui procure au professionnel un avantage concurrentiel en gardant à l'esprit les nécessités de formation continue, de passer en revue les informations tirées de l'IA et aussi la sécurisation des données.

Intervention de

M. Augustine ADDO (ICAG Ghana)

Il a commencé son intervention par une présentation de l'impact de l'automatisation sur le métier de l'Expert-Comptable sur des aspects relatifs aux défis de traitement d'un nombre significatif de données financières, l'enregistrement des données et aussi leur l'analyse dans le cadre de l'élaboration des états financiers avec des avantages significatifs qui sont véritables au niveau de la réduction significative des risques d'erreurs humaines, l'efficacité opérationnelle par la suppression des tâches répétitives permettant ainsi à l'Expert-Comptable d'orienter ses efforts sur les aspects stratégiques afin de se positionner en tant qu'acteur stratégique par rapport à sa clientèle.

Il a par la suite apporté des arguments détaillés sur les opportunités fondamentales suivantes que la révolution numérique offre au métier de l'Expert-Comptable :

- o Proposition d'une offre améliorée de services comptables ;
- o Mise en place d'un dispositif de saisie basée sur l'automatisation ;
- o Proposition de solutions basées sur la digitalisation ;
- o Possibilité accrue d'analyse et d'interprétation des données ;
- o Prise en compte des aspects liés à la Cyber sécurité.

En termes d'action à mettre en œuvre, M. ADDO a insisté sur la nécessité cruciale d'une adaptation future et prévisionnelle.

Intervention de

**Madame Fatoumata SIDIBE
(Past Présidente ONNECA Mali)**

Elle a rappelé le rôle de l'éthique et de la déontologie dans l'utilisation de l'Intelligence Artificielle en se focalisant sur la fiabilité des données, la sécurisation des données des clients, la transparence et la confidentialité des données, la dépendance excessive et le déficit de compétence dû au volume important des données à traiter.

En conclusion, elle recommande la mise en conformité du code d'éthique et déontologie et insiste sur la formation de cette technologie (IA).

4. Contenu des communications

Narratif de la session

Intervention de

M. Nouhou TARI (Past Président ONECCA Niger)

Au début de son intervention, M. TARI a tenu à faire un rappel important sur le cadre normatif et réglementaire en mettant en exergue les textes et réglementations suivants : **AUSGIE, AUDCIF (SYSCOHADA), règlement 01/2017, code Éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit de l'OHADA, textes nationaux des ordres.**

Il a également présenté les missions et les obligations de rapportage qui s'appliquent à l'Expert-Comptable (EC) et aux Commissaires aux comptes (CAC).

Il a par la suite mis un accent sur les principales obligations de l'Expert-Comptable (EC) et aux Commissaires aux comptes (CAC) dont :

- o la lettre de mission de l'EC ;
- o l'obligation de conseil et d'alerte vis à vis du client dans le cadre de sa mission
- o le secret professionnel et le devoir de confidentialité de l'EC Code Éthique OHADA - IFAC/IESBA ;
- o les Obligations d'indépendance (Art 697 AUSCGIE) et de secret professionnel (Art 717 AUSCGIE) : Indépendance stricte et incompatibilités (Code Éthique) ;
- o le signalement des irrégularités et inexactitudes à l'organe compétent (Art 716 AUSCGIE) ;
- o la révélation de certains faits au procureur dans les cas prévus par la loi et les normes (Art 716 AUSCGIE).

La suite de sa présentation a été orientée sur les sujets suivants :

- o la responsabilité civile : Faute/défaillance dans l'exécution de la mission (obligation de moyens) ainsi que les risques de responsabilité civile liés aux technologies innovantes ;
- o la responsabilité pénale en rapport avec les infractions de droit commun, les infractions spécifiques du CA et de l'EC ;
- o la responsabilité disciplinaire liée aux manquements aux textes et à l'éthique d'une part, et, les risques de responsabilité disciplinaire (déontologie/ indépendance) liés aux technologies innovantes d'autre part.

Il a terminé son intervention en attirant l'attention sur les bonnes pratiques à mettre en avant qui permettront de limiter la responsabilité du professionnel et aussi les modalités pratiques à appliquer afin de réduire les risques spécifiquement liés aux technologies innovantes.

Intervention de

M. Abdoulaye TALL (Expert-comptable)

Il a orienté son intervention sur les mutations technologiques suivantes :

- o Automatisation de nombreuses tâches répétitives notamment saisies comptables, rapprochements bancaires, déclarations fiscales, etc.

- o Blockchain permettant la traçabilité et la transparence des transactions, réduisant les risques de fraude mais complexifiant les contrôles.

- o Big Data et analytique avancée : analyse de grands volumes de données pour fournir des insights stratégiques.

- o Cloud computing et cybersécurité : gestion des données financières dans un cloud avec accroissement des risques liés à la confidentialité et à la protection des informations.

Ensuite, il porté un développement sur les défis et opportunités majeurs suivants qui s'offrent au professionnel :

- o la réduction de l'effet « d'expérience par procuration » au profit des jeunes professionnels supervisés par des seniors souvent moins confortables par les méthodes d'analyse de données et par la technologie ;

- o l'évolution de la profession vers un rôle de copilote numérique d'où une nécessaire adaptation des compétences (conseil stratégique, la gestion des risques, l'aide à la décision, où le jugement professionnel est crucial) ;

- o la production de résultats par certains systèmes, surtout ceux intégrant l'apprentissage automatique, que même leur développeur ne peut expliquer.

En conclusion, il a tenu à rappeler que :

- o ***l'audit de demain fera probablement l'objet d'un nombre beaucoup moins élevé d'interactions humaines liées à des tâches très répétitives et fondées sur des règles ;***

- o ***le professionnel comptable demeure le garant de la confiance, de la transparence et de la fiabilité de l'information financière, s'il doit tirer parti.***

4. Contenu des communications

Questions & Réponses

Les échanges sont articulés autour des questions et réponses suivantes :

1. Les avocats demandent de plus en plus dans quelle mesure, au-delà des dirigeants, on peut engager la responsabilité du Commissaire Aux Comptes, Comment devons-nous réagir ?

Réponse

Nous devons documenter nos dossiers, c'est notre seule défense face à un tribunal. Nous avons une obligation de moyens mais il va falloir démontrer que nous avons mis en œuvre toutes les diligences nécessaires et les documenter.

2 : On commence par quoi au cabinet dès demain ?

Réponse

Les outils sont disponibles, nous devons juste nous former.

3 .Existe-t-il un organe de validation des logiciels comptables que nous utilisons ?

Réponse

Le fait que ces logiciels soient agréés ou non ne nous dispense pas. Nous devons nous assurer de la fiabilité des informations données par ces logiciels et des liens qui peuvent exister entre différentes ERP.

4 : Quel logiciel présente des journaux de clôture ?

Réponse

Nos logiciels présentent des journaux d'ouverture mais pas de clôture, ce travail doit être fait manuellement.

5 : Est-ce qu'il est prévu des sanctions administratives provenant de la banque centrale à l'encontre des experts-comptables ?

Réponse

La BCEAO peut suspendre un expert-comptable sur base de conclusions émises par la commission bancaire.

Recommandations & **conclusion finales**

A la fin de la session, les recommandations suivantes ont été faites :

- l'Expert-Comptable doit se doter de capacité de compréhension profonde sur l'analyse des données et parallèlement mettre en avant l'éthique professionnel ;
- maintenir un niveau de formation continue et approfondie sur les enjeux liés à la cybersécurité et aux nouvelles technologies ;
- tenir des séances de travail afin de tirer les conclusions positives des congrès tenus et les transformer en plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre ;
- revoir le système éducatif au niveau de la profession et l'adapter aux exigences des nouvelles technologies ;
- mise en place effective d'un système de contrôle qualité au niveau des ordres de l'espace UEMOA ;
- utilisation des technologies innovantes par les professionnels.



5. CONCLUSION DES TRAVAUX

5. Conclusion des travaux

A l'issue des travaux du Congrès, les constats ont été unanimes sur les aspects suivants :

- Promotion et renforcement de l'approche genre dans la profession d'expertise comptable ;
- Prise de conscience de l'urgence de maîtriser les technologies innovantes afin de les mettre au service du professionnel comptable ;
- Intérêt d'utiliser les technologies innovantes tout en maintenant le niveau de responsabilité et d'éthique qu'exige la profession ;
- Développement des initiatives de mutualisation des efforts favorisant la synergie des actions pour une réussite partagée.

La cérémonie de clôture, présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances, a permis de remercier l'ensemble des participants et partenaires pour leur engagement.

Lors de cette cérémonie, le président de l'ONECCA Niger et le président du comité d'organisation ont dans leurs propos, tenu à remercier les plus hautes autorités du Niger, les autorités publiques et privées, les institutions régionales et internationales ainsi que les membres de l'ONECCA Niger pour leurs contributions et rôles dans l'organisation de ce Congrès.

Un hommage a été rendu aux anciens Présidents de l'Ordre pour les différentes actions entreprises ayant favorisé la réussite de l'événement.

Par ailleurs, avant de fermer les rideaux sur la 7ème édition du Congrès, les Experts-Comptables de l'UEMOA ont émis l'Appel de Niamey contenant douze (12) recommandations fortes visant à consolider les acquis de ce Congrès et améliorer la contribution de la profession au renforcement économique de notre espace communautaire.

Le prochain congrès se tiendra à Cotonou au Bénin, marquant la continuité du processus de renforcement des compétences et de modernisation de la profession comptable dans l'espace communautaire.





6.

DÉCLARATION DE NIAMEY DES EXPERTS-COMPTABLES DE L'UEMOA

MOTION ET APPEL DES EXPERTS-COMPTABLES

22 OCTOBRE 2025

Nous, Experts-Comptables, Comptables, Auditeurs, Financiers, tiers de confiance, de l'espace UEMOA, réunis du Mardi 21 au Mercredi 22 Octobre 2025 à Niamey – Niger formulons les **12 RÉOLUTIONS & RECOMMANDATIONS** suivantes, pour consolider les acquis du Congrès et améliorer l'apport de notre profession à notre espace communautaire :

NOS 12 RÉOLUTIONS & RECOMMANDATIONS

1. **PROMOUVOIR** la profession d'expertise comptable auprès des femmes et des jeunes filles.
2. **PROMOUVOIR** une éthique responsable et adaptée dans la profession comptable, prenant en compte la transformation digitale.
3. **INTÉGRER** l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cursus d'expertise comptable.
4. **PROMOUVOIR** la coopération et la collaboration entre les organismes professionnels et les pouvoirs publics dans la mise en œuvre des technologies numériques.
5. **ÉTABLIR** un site internet permanent pour le congrès des experts comptables de l'espace UEMOA.
6. **ELABORER** une stratégie régionale en matière de développement des compétences numériques.
7. **PROMOUVOIR**, en partenariat avec la CNPC-OHADA, les aspects de durabilité et du reporting extra financier.
8. **PROMOUVOIR** une collaboration efficace entre les experts-comptables et les ingénieurs et **OUVRIRE** le profil d'expert-comptable en prenant suffisamment en compte les aspects technologiques.
9. **FORGER** les partenariats africains et mondiaux solides qui favorisent les progrès partagés et l'avancement mutuel en matière de technologies numériques.
10. **CONVERGER** vers une harmonisation des cadres fiscaux des pays membres de l'UEMOA et **METTRE** en place les dispositions de facilitation de l'interopérabilité technologique entre les États tout en garantissant la transparence et la lutte contre la fraude.
11. **METTRE** la donnée au cœur de la profession (Qualité, protection & gouvernance, BI & tableaux de bord utiles, Dialogue stratégique client centré sur les insights) .
12. **APPREHENDER** les technologies innovantes sous l'angle des responsabilités du professionnel comptable et de l'audit.

NOTRE ENGAGEMENT SOLENNEL

Ces 12 recommandations, constituent notre feuille de route et affirmons notre détermination à :

- **CONSOLIDER** entre nos peuples, nos secteurs privés et notre profession qui vivent ensemble depuis des millénaires
- **ACCÉLÉRER** la transformation digitale de notre espace, l'adaptation et la formation de notre jeunesse aux compétences de demain
- **CONSTRUIRE** ensemble une économie inclusive, compétitive et souveraine.

*Ensemble, renforçons nos peuples, notre secteur privé,
notre profession pour la conquête de l'économie Africaine et mondiale !*

Fait à Niamey, le 22 octobre 2025

Les Experts Comptables de l'espace UEMOA

Annexes

Annexe 1 : Textes de communications

Annexe 2 : Termes de référence des panels



RAPPORTEURS GÉNÉRAUX



**Adamou LABO
NOMA**



**Sani
NAROUA**

Ont contribué à l'élaboration de ce rapport, les experts-comptables stagiaires suivants :
Binta YACOUBA GOUROUZA, Aminou IBRAHIM, Ibrahim MAMADOU et Sayadi MAHAMADOU.



**Mamadou MALAM
GAIDAM**
Président du Conseil de
l'Ordre National des Experts
Comptables et des
Comptables Agréés du Niger



Hama HAMADOU GARBA
Président du Comité
d'organisation du 7ème
Congrès des Experts
Comptables de l'UEMOA



Dr Samuel MATHEY
Consultant à l'organisation
du 7ème Congrès
contact@fafede.net
+2250141956868